



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/04/2007 portant création de la mention Développement de projets, territoires et réseaux du DEJEPS, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 29/04/2022,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom</b>	<b>Date et lieu de naissance</b>	
DEALP220047	Madame	AGOUTBORDE	Céline
DEALP220048	Madame	AUXIRE	Elsa
DEALP220049	Madame	BAUDRILLER	Celine
DEALP220050	Madame	BERNARDON	Camille
DEALP220051	Madame	BLACHÉ	Coralie
DEALP220052	Monsieur	CANTARERO	Andy
DEALP220053	Madame	CASTINEL	Pauline
DEALP220054	Madame	COYETTE MANSO	Lola
DEALP220055	Madame	FATH	Elodie
DEALP220056	Madame	FORTIN	Corinne
DEALP220057	Madame	GABAUD	Tiphaine
DEALP220058	Monsieur	GOUTHON	Alain
DEALP220059	Madame	GUÉNOT	Sylvie
DEALP220060	Madame	GUYOT	Audrey
DEALP220061	Monsieur	INGRAND	Gregoire



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DEALP220062	Madame	JEANNETEAU	Karine
DEALP220063	Madame	LALANDE	Barbara
DEALP220064	Monsieur	LALOT	Pierre
DEALP220065	Madame	LOUAR	Leïla
DEALP220066	Madame	MARMOUGUET	Severine
DEALP220067	Madame	MENIER	Elise
DEALP220068	Madame	MOUTINARD	Manon
DEALP220069	Madame	NASCIMENTO	Léa
DEALP220070	Madame	PELLETIER	Cyrielle
DEALP220071	Madame	PERELLI	Lauréline
DEALP220072	Madame	THIBAUDEAU	Lauriane
DEALP220073	Madame	TRUFFERT	Julie
DEALP220074	Madame	ZAMORA-- HAUTIER	Anne

Article 2.- Le recteur de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 29/04/2022

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des Universités  
et par délégation,  
La cheffe du service formation-certification-emploi,



Amandine BODIN